



بورصة تونس  
BOURSE DE TUNIS

# BULLETIN OFFICIEL

PUBLICATION QUOTIDIENNE

N° 4689

Lundi 28 Septembre 2009

<http://www.bvmt.com.tn>

**TUNINDEX : 4 064.38**

(Indice pondéré par les capitalisations flottantes  
Base 1 000 le 31/12/97)

**Variation du Jour : + 0,47%**

**VARIATION SUR L'ANNEE : + 40,52%**

## LES INDICES SECTORIELS \* (BASE 1 000 LE 31/12/2005)

CODE ICB	INDICES	INDICE DU JOUR	VARIATION DU JOUR	VARIATION SUR L'ANNEE
8000	INDICE DES SOCIÉTÉS FINANCIÈRES	2923,44	0,81%	43,72%
8300	INDICE DES BANQUES	2707,04	1,17%	44,24%
8700	INDICE DES SERVICES FINANCIERS	3990,90	-0,12%	33,98%
5000	INDICE DES SERVICES AUX CONSOMMATEURS	3142,87	-0,87%	40,21%
5300	INDICE DE DISTRIBUTION	4262,53	-0,95%	52,21%
3000	INDICE DES BIENS DE CONSOMMATION	1920,46	-0,51%	20,77%
3300	INDICE DE L'AUTOMOBILE ET EQUIPEMENTIERS	1980,51	-0,24%	49,43%
2000	INDICE DES INDUSTRIES	1054,56	-0,53%	38,53%
2300	INDICE DE BATIMENT ET MATERIAUX DE CONSTRUCTION	858,40	-0,48%	24,58%
1000	INDICE MATERIAUX DE BASE	1754,81	0,38%	33,10%

## COTATION ELECTRONIQUE

### COTE DE LA BOURSE : MARCHÉ PRINCIPAL DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 11 - CONTINU VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS	RESERVATION	
		MONTANT	DATE							INDICATEUR	SEUIL
1	10	5,600	14-04-2009	MONOPRIX - Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis	206,74	206,74	205	206,74	204,62		
2	1	0,600	18-06-2009	SFBT - Société Frigorifique et Brasserie de Tunis	11,8	11,8	11,73	11,8	11,73		
3	1	0,050	17-07-2009	TUNISAIR - Société Tunisienne de l'Air	2,21	2,19	2,2	2,2	2,18		
4	20	1,800	22-06-2009	BTE - Banque de Tunisie et des Emirats (ADP)	31	31	31,1	31,1	30,61		
5	1	0,300	27-04-2009	SPDIT - Sté de Place. et de Dévelop. Indus. et Touris. - SICAF	5,4	5,42	5,4	5,47	5,4		
6	5	0,400	10-07-2003	Attijari bank - Banque Attijari de Tunisie	23,6	24,5	24	24,5	23,95		
7	10	0,900	15-06-2009	BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	57	57,21	57,99	58	57,21		
8	5	0,600	05-06-2009	BH - Banque de l'Habitat	25,8	25,3	26,41	26,43	25,3		
9	5	0,735	22-06-2009	TL - Tunisie Leasing	26,39	26,3	25,99	26,3	25,8		
10	10	3,000	10-06-2009	BT - Banque de Tunisie	93,6	93,6	93,74	94,5	93,6		
11	5	0,400	13-07-2009	STB - Société Tunisienne de Banque	14,27	14,39	14,3	14,43	14,25		
12	5	0,400	02-06-2009	BNA - Banque Nationale Agricole	10,67	11,15	11,31	11,31	10,86	H	11,310
13	10	1,100	19-06-2009	AMEN BANK	56	55,7	56,95	56,95	55,2		
14	1	0,170	28-05-2009	ATB - Arab Tunisian Bank	7,8	7,8	7,82	7,85	7,8		
15	10	0,500	10-07-2003	UIB - Union Internationale de Banques	17,9	17,9	17,8	18	17,78		
16	5	1,500	01-07-2009	SIMPAR - Société Immobilière et de Participation	32,75	32,5	32,75	33	32,5		
17	5	0,700	12-06-2008	TUNINVEST SICAR - Société Tunisienne d'Invest. à Capital Risque	10,9	10,86	11	11	10,86		
18	5	0,725	23-04-2009	CIL - Compagnie Internationale de leasing	24	24	24,4	24,5	23,98		
19	1	0,150	01-06-2009	ATL - Arab Tunisian Lease	4,5	4,5	4,51	4,51	4,47		
20	1	0,250	01-06-2009	PGH - Poulina Group Holding	7	7	7	7	6,99		
21	10	19,300	13-07-2009	STAR - Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances	143,92	140,1	142	144,29	140,1		
22	5	0,500	26-06-2007	SMG - Société Magasin Général S.A.	97,5	99,29	98	99,29	98		
23	10	1,000	15-08-2006	SOTETEL - Société Tunisienne d'Entreprises de Télécommunications	14,87	14,62	14,45	14,68	14,43		
24	10	1,000	30-06-2009	SOTUVER - Société Tunisienne de Verreries	92	90,5	91	91,2	89,24		
25	1	0,110	18-07-2008	SIAME - Société Industrielle d'Appareillage et de Matériels Electriques	1,26	1,24	1,26	1,26	1,24		
26	5	0,300	31-07-2009	ELECTROSTAR	6,58	6,51	6,51	6,51	6,51		
27	5	0,300	01-07-2009	SOTRAPIL - Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines	9,82	9,74	9,7	9,74	9,7		
28	5	0,700	13-07-2009	SIPHAT - Société des Industries Pharmaceutiques de Tunisie	17,1	17,3	17,3	17,3	17,3		
29	1	0,050	01-07-2009	SOMOCER - Société Moderne de Céramique	2,01	2,02	2,01	2,04	2,01		
30	1	0,150	08-06-2009	GIF FILTER SA - Société Générale Industrielle de Filtration	2,98	2,99	2,91	2,99	2,91		
31	1	0,350	10-06-2009	ASSAD - Société l'Accumulateur Tunisien Assad	11,95	11,92	11,95	12,17	11,92		
32	1	0,120	01-07-2009	SITS - Société Immobilière Tuniso-Séoudienne	3,47	3,5	3,41	3,5	3,41		
33	5	0,350	10-06-2009	EL WIFACK Leasing	11,84	11,7	11,75	11,75	11,51		
34	1	0,290	01-06-2009	Société ESSOUKNA	5,46	5,4	5,48	5,48	5,4		
35	1	0,270	04-05-2009	ADWYA - Société Adwya	8,6	8,74	8,7	8,95	8,7		
36	1	0,250	20-05-2009	TPR - Société Tunisie Profiles Aluminium	5,53	5,54	5,57	5,59	5,54		
37	1	0,600	15-07-2009	ARTES - Automobile Réseau Tunisien et Services	11,19	11,05	11	11,1	10,9		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 12 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
38	25	10,500	23-06-2009	Air Liquide Tunisie	265,000	264,990	264,990		
39	5	1,060	20-05-2009	UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	46,600				
40	10	1,500	27-03-2009	Placements de Tunisie - SICAF	38,210				
41	10	0,650	16-07-1996	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia	4,610			S	
42	5	2,000	08-05-2009	ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurances	65,900	63,950	63,950		
43	10	3,500	31-07-2009	ICF - Société des Industries Chimiques du Fluor	47,500	47,500	47,500		
44	4	0,300	01-07-1998	TL - Tunisie Lait - S.A.	4,030				
45	10	2,250	14-05-2007	ALKIMIA - Société Chimique	25,560				
46	3	1,000	15-05-2002	STIP - Société Tunisienne des Industries de Pneumatiques	1,900	1,900	1,900		
47	1	0,100	06-07-2009	SOTUMAG - Société Tunisienne des Marchés de Gros	1,520	1,550	1,530		
48	10	0,600	01-07-2004	TJL - Attijari Leasing	22,270	22,490	22,200		
49	5	0,500	31-07-2009	STEQ - Société Tunisienne d'Équipement	12,280	12,280	12,280		

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

\* Ne sont publiés que les indices sectoriels composés d'un minimum de 4 valeurs et dont la capitalisation représente plus de 2% de l'indice TUNINDEX. Pour plus d'informations consulter notre rubrique sur le site web « Infos marché / les indices ».

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE ALTERNATIF DES TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 52 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
50	5	0,500	31-07-2009	SOPAT- Société de Production Agricole Teboulba	10,930	11,250	11,580		
51	1			Société SERVICOM	3,350				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS	DERNIERE ECHEANCE	ECHEANCE PRECEDENTE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
								INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES BONS DE TRESOR ASSIMILABLES - BTA</b>									
52	BTA 10ANS 6,75% AVRIL 2010	V. F. : 1 000 Dinars	B0410	12-04-2010					
53	BTA 12ANS 8,25% JUILLET 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0714	09-07-2014					
54	BTA 10ANS 7,5% AVRIL 2014	V. F. : 1 000 Dinars	B0414	14-04-2014					
55	BTA 10ANS 7% FEVRIER 2015	V. F. : 1 000 Dinars	B0215	08-02-2015	108,500	109,000	34,932		
56	BTA 6ANS 6% MARS 2012	V. F. : 1 000 Dinars	B0312	15-03-2012	102,000	102,200	44,877		
57	BTA 7ANS 6,1% OCTOBRE 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B1013	11-10-2013			32,877		
58	BTZ 10ANS OCTOBRE 2016	V. F. : 1 000 Dinars	Z1016	11-10-2016					
59	BTA 15ANS 6,9% MAI 2022	V. F. : 1 000 Dinars	B0522	09-05-2022					
60	BTA 10ANS 6,75% JUILLET 2017	V. F. : 1 000 Dinars	B0717	11-07-2017					
61	BTA ZC DECEMBRE 2018	V. F. : 1 000 Dinars	Z1218	10-12-2018					
62	BTA 4ANS 5% MARS 2013	V. F. : 1 000 Dinars	B0313	11-03-2013					
63	BTA 7ANS 5,25% MARS 2016	V. F. : 1 000 Dinars	B0316	11-03-2016					
64	BTA 10ANS 5,5% MARS 2019	V. F. : 1 000 Dinars	B0319	11-03-2019					
65	BTA 2ANS 4,3% AOUT 2011	V. F. : 1 000 Dinars	B0811	05-08-2011					
<b>LES EMPRUNTS</b>									
66	BTE EO BTEI 2004 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 25/06		OBTE	25-06-2011	25-06-2009	100,000			
67	ATTIJARI BANK OCA ATTIJARI BANK 2006 Sans IF à 4,82% j. 18/01		OCTJ6	18-01-2012	18-01-2009	100,000	100,000	100,000	0,169
68	BIAT EO BIAT 2002 7ans AP à TMM+1% 2 ans de franchise j. 10/12		OBIA2	09-12-2009	09-12-2008	100,000			
69	BH EO Subordonné BH 2007 7ans AP à TMM+1,2% 2 ans de franchise j. 07/12		BH7S	07-12-2014		100,000			
70	TUNISIE EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		TS42F	31-03-2010	31-03-2009	100,100			
71	LEASING EO TUNISIE LEASING 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,4% j. 31/03		TS42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000			
72	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à 7% j. 28/10		TS51F	28-10-2010	28-10-2008	100,000			
73	EO TUNISIE LEASING 2005-1 5ans AP à TMM+1,4% j. 28/10		TS51V	28-10-2010	28-10-2008	100,000			
74	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP à 6,5% j. 15/11		TS61F	15-11-2011	15-11-2008	100,010			
75	EO TUNISIE LEASING 2006/1 5ans AP TMM+1,0% j. 15/11		TS61V	15-11-2011	15-11-2008	100,010			
76	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP à 7% j. 31/07		TS7F	31-07-2012	31-07-2009	100,060			
77	EO TUNISIE LEASING Subordonné 2007 5ans AP TMM+1,375% j. 31/07		TS7V	31-07-2012	31-07-2009	100,010			
78	EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP à 6,5% j. 27/12		TL71F	27-12-2012	27-12-2008	100,000			
79	EO TUNISIE LEASING 2007/1 5ans AP TMM+1,0% j. 27/12		TL71V	27-12-2012	27-12-2008	100,000			
80	EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP à 6,5% j. 28/01		TL72F	28-01-2013	28-01-2009	100,040			
81	EO TUNISIE LEASING 2007/2 5ans AP TMM+1,0% j. 28/01		TL72V	28-01-2013	28-01-2009	98,740			
82	EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP à 6,5% j. 30/06		TL81F	30-06-2013	30-06-2009	100,010			
83	EO TUNISIE LEASING 2008/1 5ans AP TMM+1,0% j. 30/06		TL81V	30-06-2013	30-06-2009	100,010			
84	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP à 6,5% j. 27/11		TL82F	27-11-2013		100,000			
85	EO TUNISIE LEASING 2008/2 5ans AP TMM+1,0% j. 27/11		TL82V	27-11-2013		100,000			
86	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP à 6,5% j. 27/01		TL83F	27-01-2014		100,000			
87	EO TUNISIE LEASING 2008/3 5ans AP TMM+1,0% j. 27/01		TL83V	27-01-2014		100,000			
88	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 02/03		TL91F	02-03-2014		100,090			
89	EO TUNISIE LEASING 2009/1 Variable 5ans AP TMM+1,0% j. 02/03		TL91V	02-03-2014		100,000			
90	STB EO STB 2008-1 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,5% j. 15/05		STB8B	15-05-2024	15-05-2009	100,000			
91	EO STB 2008-1 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 15/05		STB8C	15-05-2028	15-05-2009	100,000			
92	EO STB 2008-1 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 15/05		STB8D	15-05-2033	15-05-2009	100,000			
93	EO STB 2008-2 16ans AP à 6,5% j. 18/02		STB82	18-02-2025		100,000			
94	BNA EO Subordonné BNA 2009 15ans AP à 5,4% j. 07/04		BNA9S	07-04-2024		100,000			
95	AMEN BANK EO AMEN BANK 2001 10ans AP à TMM+1% j. 11/04		OAB1	11-04-2012	11-04-2009	100,000			
96	EO AMEN BANK 2006 10ans AP à TMM+1% j. 29/01		OAB6	29-01-2017	29-01-2009	100,000			
97	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie A 15ans AP à 6,5% j. 21/05		ABS8A	21-05-2023		98,800			
98	EO AMEN BANK Subordonné 2008 Catégorie B 20ans AP à 7% j. 21/05		ABS8B	21-05-2028		100,000			
99	ATB EO ATB- 2007 Catégorie A 10ans AP à TMM+0,75% j. 25/05		ATB7A	25-05-2017	25-05-2009	100,000			
100	EO ATB- 2007 Catégorie B 16ans AP à TMM+1,25% j. 25/05		ATB7B	25-05-2023	25-05-2009	100,000			
101	EO ATB- 2007 Catégorie C 20ans AP à TMM+1,75% j. 25/05		ATB7C	25-05-2027	25-05-2009	100,000			
102	EO ATB- 2007 Catégorie D 25ans AP à TMM+2% j. 25/05		ATB7D	25-05-2032	25-05-2009	100,000			
103	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA1 7ans AP à TMM+0,5% 2 ans de franchise j. 20/05		ATBA1	20-05-2016		100,000			
104	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. A LigneA2 10ans AP à TMM+0,75% 2 ans de franchise j. 20/05		ATBA2	20-05-2019		100,000			
105	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB1 15ans AP à 5,70% 5 ans de franchise j. 20/05		ATBB1	20-05-2024		100,000			
106	EO Subordonné ATB- 2009 Tr. B LigneB2 20ans AP à 5,90% 5 ans de franchise j. 20/05		ATBB2	20-05-2029		100,000			
107	UIB EO UIB 2009 - 1A 10ans AP à 5,25% j. 17/07		UB91A	17-07-2019		100,000			
108	EO UIB 2009 - 1B 15ans AP à 5,5% j. 17/07		UB91B	17-07-2024		100,000			
109	EO UIB 2009 - 1C 20ans AP à 5,85% j. 17/07		UB91C	17-07-2029		100,000			
110	CIL EO CIL 2002 / 3 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 31/03		OCL3F	31-03-2010	31-03-2009	100,010			
111	EO CIL 2002 / 3 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 31/03		OCL3V	31-03-2010	31-03-2009	100,000			
112	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 20/10		OCL31	20-10-2010	20-10-2008	100,000			
113	EO CIL 2003 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 20/10		OCL32	20-10-2010	20-10-2008	100,000			
114	EO CIL 2004 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL41	30-09-2011	30-09-2008	100,000			
115	EO CIL 2004 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 30/09		OCL42	30-09-2011	30-09-2008	100,000			
116	EO CIL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		CL42F	31-03-2010	31-03-2009	100,060			
117	EO CIL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03		CL42V	31-03-2010	31-03-2009	100,010			
118	EO CIL 2005 / 1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51F	14-10-2012	14-10-2008	100,060			
119	EO CIL 2005 / 1 7ans AP à TMM+1,25% 2 ans de franchise j. 14/10		CL51V	14-10-2012	14-10-2008	100,000			
120	EO CIL 2007 / 1 5ans AP à 6,5% j. 11/01		CL71F	11-01-2013	11-01-2009	100,010			
121	EO CIL 2007 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 11/01		CL71V	11-01-2013	11-01-2009	100,010			
122	EO CIL 2007 / 2 5ans AP à 6,5% j. 22/02		CL72F	22-02-2013	22-02-2009	100,000			
123	EO CIL 2007 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 22/02		CL72V	22-02-2013	22-02-2009	100,000			
124	EO CIL 2008 / 1 5ans AP à 6,5% j. 29/08		CL81F	29-08-2013	29-08-2009	100,000			
125	EO CIL 2008 / 1 5ans AP à TMM+1,25% j. 29/08		CL81V	29-08-2013	29-08-2009	100,000			
126	EO Subordonné CIL Fixe 10ans AP à 7,25% 5 ans de franchise j. 15/01		CL85F	15-01-2019		100,000			
127	EO Subordonné CIL Variable 10ans AP à TMM+1,5% 5 ans de franchise j. 15/01		CL85V	15-01-2019		100,000			
128	EO CIL 2009 / 1 5ans AP à 5,5% j. 20/07		CL91F	20-07-2014		100,000			
129	EO CIL 2009 / 1 5ans AP à TMM+1% j. 20/07		CL91V	20-07-2014		100,000			
130	BTKD EO BTKD 2006 5ans AP à 6,25% j. 18/12		OBTK6	18-12-2011	18-12-2008	100,010			
131	ATL EO ATL 2004 / 2 5ans AP à 7% j. 31/03		AT42F	31-03-2010	31-03-2009	100,000			
132	EO ATL 2004 / 2 5ans AP à TMM+1,25% j. 31/03		AT42V	31-03-2010	31-03-2009	100,000			
133	EO ATL 2006 / 1 7ans AP à 6,5% % 2 ans de franchise j. 15/06		ATL61	15-06-2013	15-06-2009	100,010			
134	EO ATL 2007-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 31/08		AT771	31-08-2012	31-08-2009	100,060			
135	EO ATL 2007-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 31/08		AT771	31-08-2012	31-08-2009	100,010			
136	EO ATL 2008 Subordonné Fixe 10ans AP à 7% 5 ans de franchise j. 22/08		ATL8F	22-08-2018	22-08-2009	100,010			
137	EO ATL 2008 Subordonné Variable 10ans AP à TMM+ 1,5% 5 ans de franchise j. 22/08		ATL8V	22-08-2018	22-08-2009	100,000			
138	EO ATL 2008-1 Fixe 5ans AP à 6,5% j. 30/05		AT81F	30-05-2013	30-05-2009	100,000			
139	EO ATL 2008-1 Variable 5ans AP à TMM+0,75% j. 30/05		AT81V	30-05-2013	30-05-2009	100,000			
140	UTL EO UTL 2004 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 31/03		OUTL4	31-03-2012	31-03-2009	100,060			
141	EO UTL 2005/1 7ans AP à 7% 2 ans de franchise j. 30/09		OUTL5	30-09-2012	30-09-2008	101,510			
142	ATTIJARI EO GL 2003-1 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 30/07		OGL31	30-07-2010	30-07-2009	101,200			
143	LEASING EO GL 2003-2 7ans AP à 7,5% 2 ans de franchise j. 20/02		OGLAF	20-02-2011	20-02-2009	101,010			

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE OBLIGATAIRE

N°	Groupe 21 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
<b>LES EMPRUNTS - SUITE</b>											
165	UNION DE	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 1 Gar. BNA 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUFA	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
166	FACTORING	EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 2 Gar. AB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUBF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
167		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 4 Gar. AB 5ans AP à TMM+1% j. Le 01/09	OUBV	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
168		EO UNIFACTOR 2005 / I Tr. 3 Gar. ATB 5ans AP à 6,5% j. Le 01/09	OUCF	01-09-2010	01-09-2009	100,000					
169		EO UNIFACTOR 2006 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 30/11	OUF6F	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
170		EO UNIFACTOR 2006 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 30/11	OUF6V	30-11-2011	30-11-2008	100,000					
171		EO UNIFACTOR 2008 Fixe 5ans AP à 6,5% j. Le 14/03	OUF8F	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
172		EO UNIFACTOR 2008 Variable 5ans AP à TMM+1% j. Le 14/03	OUF8V	14-03-2013	14-03-2009	100,000					
173	EL WIFACK	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. A 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6A	30-06-2011	30-06-2008	99,500					
174	LEASING	EO EL WIFACK LEASING 2006 / I Tr. B 5ans AP à 6,50% j. 30/06	WIF6B	30-06-2011	30-06-2009	100,000					
175	Sté Hôtelière	EO Mouradi Palace 2005 Tr. A Gar. BS 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5A	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
176	Mouradi Golf	EO Mouradi Palace 2005 Tr. B Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 30/06	OMR5B	30-06-2013	30-06-2009	100,000					
177	Sté Touristique	EO STM 2007 Tr. A Gar. AB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7A	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
178	El Mouradi	EO STM 2007 Tr. B Gar. BIAT 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7B	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
179	-STM-	EO STM 2007 Tr. C Gar. BTE 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7C	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
180		EO STM 2007 Tr. D Gar. STB 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7D	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
181		EO STM 2007 Tr. E Gar. BH 7ans AP à 6,5% 2 ans de fran j. 21/09	STM7E	21-09-2014	21-09-2009	100,000					
182	Hannibal Lease	EO HL 2008-I Fixe 5ans AP à 6,9% j. 12/05	HL81F	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
183		EO HL 2008-I Variable 5ans AP à TMM+1,65% j. 12/05	HL81V	12-05-2013	12-05-2009	100,000					
184	Société	EO SIHM 2008 Tr A Gar. ATTJARI BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8A	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
185	d'investissements	EO SIHM 2008 Tr B Gar. STB 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8B	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
186	Hôteliers El	EO SIHM 2008 Tr C Gar. AMEN BANK 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8C	12-09-2015	12-09-2009	100,000					
187	Mouradi -SIHM-	EO SIHM 2008 Tr D Gar. BNA 7ans AP à 6,4% 2 ans de fran j. 12/09	SIM8D	12-09-2015	12-09-2009	100,060					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue.

## COTE DE LA BOURSE : MARCHE DES FONDS COMMUNS DE CREANCES

N°	Groupe 71 - Continu VALEURS			DERNIERE	ECHANCE	COURS DE REFERENCE EN %	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	INTERETS COURUS *	RESERVATION	
				ECHANCE	PRECEDENTE					INDICATEUR	SEUIL EN %
188	FCC BIATIMMO1	FCC BIATIMMO1 Parts P1 2.89 ans à TMM+ 0,5%	FIBI1	Janvier 2012	15-08-2009	100,00					
189		FCC BIATIMMO1 Parts P2 7.88 ans à TMM+ 1,2%	FIBI2	Octobre 2016	15-08-2009	100,00					
190	FCC BIATIMMO2	FCC BIATIMMO2 Parts P1 3.21 ans à TMM+ 0,5%	F2B11	Juillet 2013	15-08-2009	100,00					
191		FCC BIATIMMO2 Parts P2 7.68 ans à TMM+ 1,0%	F2B12	Juillet 2016	15-08-2009	100,00					
192		FCC BIATIMMO2 Parts P3 11 ans à TMM+ 1,7%	F2B13	Avril 2020	15-08-2009	100,00					

\* : Intérêts courus calculés, le jour de négociation, entre la date du dernier paiement incluse et la date de dénouement exclue. Les remboursements sont trimestriels.

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS		COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE						INDICATEUR	SEUIL
193				MONOPRIX	(da. 1 / 7. cp. 7. 11/06/1996 - MNPDA)	32,350				
194				SFBT	(da. 1 / 6. 01/06/1999 - SFB99)	7,120				
195				SFBT	(da. 1 / 7. 01/06/2000 - SFB00)	5,340				
196				SFBT	(da. 1 / 2. 27/04/2001 - SFBT1)	12,470				
197				SFBT	(da. 1 / 2. 11/04/2002 - SFB02)	8,310				
198				SFBT	(da. 1 / 12. 23/05/2006 - SFB06)	1,210				
199				SFBT	(da. 1 / 13. 14/05/2007 - SFB07)	1,000				
200				TUNISAIR	(da. 23/30. cp. 1. 15/07/1996 - TAIDA)	3,580				
201				TUNISAIR	(da. 1/10. cp 4. 01/09/1997 - TAI04)	0,420				
202				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/1999 - TAI99)	0,390				
203				TUNISAIR	(da. 1/10. 01/07/2000 - TAI00)	0,350				
204				TUNISAIR	(da. 1/10. 02/07/2001 - TAI01)	0,320				
205				TUNISAIR	(da. 1/22. 31/08/2006 - TAI06)	0,140	0,020	0,020		
206				TUNISAIR	(da. 1/5. 01/09/2008 - TAI08)	0,490	0,490	0,490		
207				TUNISAIR	(da. 1/11. 17/07/2009 - TAI09)	0,200	0,200	0,200		
208				ATTJARI BANK	(da. 3/50. cp. 36. 01/10/1996 - TJADA)	2,110				
209				ATTJARI BANK	(da. 1/25. cp 39. 01/09/1997 - TJA39)	1,350				
210				BIAT	(da. 4/60. cp 32. 16/02/1998 - BIA32)	4,330				
211				BIAT	(da. 1/24. cp 36. 31/12/1999 - BIA36)	2,570				
212				BH	(da. 1/19. cp. 8. 14/07/1997 - BHDA)	1,730				
213				BH	(da. 1/20. cp 12. 15/09/1999 - BH12)	1,570				
214				BH	(da. 1/25. cp. 14. 14/02/2000 - BH14)	1,210	1,000	1,000		
215				BH	(da. 1/15. 28/05/2007 - BHDA7)	1,780				
216				Tunisie Leasing	(da. 1/19. cp. 10. 24/07/1996 - TLSDA)	3,330				
217				Tunisie Leasing	(da. 1/4. 03/12/2001 - TLD01)	12,640				
218				Tunisie Leasing	(da. 1/5. 02/12/2002 - TLS02)	8,430				
219				Tunisie Leasing	(da. 1/6. 18/12/2003 - TLS03)	6,020				
220				Tunisie Leasing	(da. 1/7. 06/12/2004 - TLS04)	4,510				
221				Tunisie Leasing	(da. 1/55. 01/03/2007 - TLS07)	0,520				
222				Tunisie Leasing	(da. 1/56. 03/03/2008 - TLS08)	0,490				
223				Tunisie Leasing	(da. 1/57. 02/03/2009 - TLS09)	0,460				
224				BT	(da. 1/14. cp. 144. 15/07/1996 - BTDA)	24,170				
225				BT	(da. 3/10. cp. 149. 15/05/1999 - BT149)	78,090	60,390	60,390		
226				BT	(da. 1/7. cp. 154. 03/12/2001 - BT154)	32,540	29,500	29,500		
227				BT	(da. 1/2. 23/05/2006 - BTDA6)	74,250				
228				BT	(da. 1/2. 10/06/2009 - BTDA9)	46,800				
229				Air Liquide Tunisie	(da. 1/4. 06/09/1999 - ALQDA)	177,100				
230				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 22/06/2001 - ALQ01)	101,200				
231				Air Liquide Tunisie	(da. 1/6. 16/09/2002 - ALQ02)	86,740				
232				Air Liquide Tunisie	(da. 1/8. 02/09/2003 - ALQ03)	57,830				
233				Air Liquide Tunisie	(da. 1/10. 07/09/2004 - ALQ04)	42,060				
234				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 06/09/2005 - ALQ05)	31,830				
235				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 07/09/2006 - ALQ06)	28,850				
236				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2007 - ALQ07)	26,090	15,000	15,000		
237				Air Liquide Tunisie	(da. 1/11. 03/09/2008 - ALQ08)	27,050				
238				Air Liquide Tunisie	(da. 1/12. 03/09/2009 - ALQ09)	22,080	24,000	24,000		
239				UBCI	(da. 1/6. Cp. 76. 01/09/2000 - UBC00)	12,250				
240				UBCI	(da. 3/7. 01/07/2004 - UBC04)	22,050				
241				PBHT	(da. 3/100. cp. 2. 01/06/1996 - PALDA)	0,140				
242	10	0,900	16-08-1999	PBHT - Palm Beach Hôtels Tunisia (ADP)		3,920				
243				BNA	(da. 1/10. 04/05/2009 - BNA09)	1,070		1,230	1,230	
244	5			BNA	<b>NS lib 50% j 01-01-2009 - BNAS9</b>	7,970		8,280	8,280	
245				TUNISIE LAIT	<b>(ds. 1/3. du 14-09-2009 au 31-10-2009 - TLD59)</b>	0,010				
246				AMEN BANK	(da. 3/37. cp. 26. 25/12/1995 - AB26)	6,080				
247				AMEN BANK	(da. 3/40. cp. 29. 20/10/1997 - AB29)	5,230				
248				AMEN BANK	(da. 2/59. cp. 34. 24/01/2000 - AB34)	2,290				
249				AMEN BANK	(da. 1/27. cp. 38. 01/08/2001 - ABA38)	2,410				
250				AMEN BANK	(da. 1/14. 11/12/2007 - ABDA7)	4,100				
251				ATB	(da. 1/7. 09/11/2005 - ATBDA)	1,280				
252				ATB	(da. 1/10. 15/12/2008 - ATB08)	0,780				
253				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 2. 23/06/1997 - ALKDA)	4,370				
254				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 4. 23/06/1998 - AKL04)	3,970				
255				ALKIMIA	(da. 1/10. cp. 10. 24/06/2003 - AKL03)	3,380				
256				SIMPAR	(da. 1/5. cp. 23. 02/07/2001 - SIM01)	9,010				
257				SIMPAR	(da. 1/6. 01/07/2008 - SIM08)	5,710				
258				CIL	(da. 1/4. 28/05/2007 - CIL07)	7,570				
259				CIL	(da. 1/5. 30/12/2008 - CIL08)	4,800				
260				ATL	(da. 1/5. 29/08/2008 - ATL08)	0,900				
261				STIP	(da. 1/10. cp. 23. 21/07/2003 - STIP3)	0,190				
262				SMG	(da. 1/2. Cp. 4. 20/06/1996 - MGDA4)	54,930				
263										

## COTATION ELECTRONIQUE

## COTE DE LA BOURSE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 32 - FIXING VALEURS - SUITE	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
276				ATTIJARI LEASING	7,120			B	6,910
277				STEQ	5,990				
278				ELECTROSTAR	1,430				
279				SOTRAPIL	1,460				
280				SOTRAPIL	1,050				
281				SOTRAPIL	0,400	0,350	0,350		
282				SOMOCER	0,340				
283				SOMOCER	0,220			B	
284				SOMOCER	0,100			B	
285				GIF FILTER SA	0,340			B	
286				GIF FILTER SA	0,270				
287				ASSAD	1,770				
288				ASSAD	2,990				
289				SITS	0,410				
290				ADWYA	0,910	0,120	0,120		
291				TPR	0,470				
292				TPR	0,690	0,590	0,590		
293				SOPAT	0,570				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## MARCHÉ HORS - COTE : TITRES DE CAPITAL

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 13 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
294	5	0,500	01-09-1996	AMS - Les Ateliers Mécaniques du Sahel	4,000				
295	10	0,600	22-09-2008	SITEX - Société Industrielle des Textiles	7,000				
296	5	0,350	01-07-2005	STS - Société Tunisienne du Sucre	14,000	14,000	14,000		
297	5	0,700	14-05-2009	SALIM - Société d'Assurances SALIM	4,780				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## MARCHÉ HORS - COTE : LIGNES SECONDAIRES

N°	NOMINAL	DERNIER DIVIDENDE		GROUPE 33 - FIXING VALEURS	COURS DE REFERENCE	OUVERTURE	CLOTURE	RESERVATION	
		MONTANT	DATE					INDICATEUR	SEUIL
298				AMS	0,490			B	
299				AMS	0,120				
300				AMS	0,090				
301				AMS	0,090				
302				AMS	0,170				
303				AMS	0,440				

H : Réserve à la Hausse

B : Réserve à la Baisse

## COTATION SUR PANNEAUX

## COTE DE LA BOURSE = MARCHÉ OBLIGATAIRE

VALEURS				DERNIERE ÉCHEANCE	ÉCHEANCE PRECEDENTE	OUVERTURE EN %	CLOTURE EN %	CLOTURE EN DINARS
EMPRUNTS								
SOCIETE DJERBA AGHIR				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTE 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				31-03-2010	31-03-2009			
E. O. DJERBA AGHIR 2000 Gar. BTKD 10ans AP à 7% 2 ans de franchise j. : 01 / 04				01-06-2011	01-06-2009			
SOCIETE TOURISTIQUE ET BALNEAIRE HOTEL HOURIA				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. A Gar. STB 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. B Gar. BTKD 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. C Gar. BTL 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			
E. O. HOTEL HOURIA 2000 Tr. D Gar. BTQI 10ans AP à 7,3% 2 ans de franchise j. 01/06				01-06-2011	01-06-2009			

## COTE DE LA BOURSE = LIGNES SECONDAIRES

N° COUPON	PARITE	DATE DE NEGOCIATION		VALEURS	CLOTURE PRECEDENTE	OUVERTURE	CLOTURE	PLUS HAUT	PLUS BAS
		DATE	MONTANT						
34	1/6	15-08-94		<b>DROITS D'ATTRIBUTION</b>	6.000				
27				ASTREE - Compagnie d'Assurances et de Réassurance	2.500				
24	2/18	03-01-94		BIAT - Banque Internationale Arabe de Tunisie	4.010				
27	1/28	15-12-94			0.310				
29	1/29	18-12-95			0.810				
15	1/2			BNA - Banque Nationale Agricole	10.000				
21	1/3				2.020				
27	1/3				6.510				
33	1/4	01-01-86			3.906				
41	1/11	01-10-91			0.980				
45	1/20	15-02-94			0.510				
49	1/30	02-05-95			0.330				
29	3/50	03-08-92		BS - Banque du Sud	0.720				
33	1/15	20-01-95			1.000				
123	3/5	19-08-05		BT - Banque de Tunisie	9.000				
132	2/5				9.000				
138	1/10	29-07-05			9.000				
141	1/10	19-08-05			9.000				
40	2/15	25-03-91		STB - Société Tunisienne de Banque	1.600				
46	1/24	18-01-93			0.500				
49	1/25	18-07-94			0.480				
59	1/10	02-09-91		UBCI - Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie	3.200				
63	1/6	01-09-93			10.500				
66	1/8	01-09-94			0.800				
69	1/10	11-09-95			1.000				
4	1/16	11-05-93		Tunisie leasing	2.530				
6	1/17	11-04-94			2.200				
8	1/18	15-05-95			2.000				
40	1/5	01-11-91		Air Liquide Tunisie	25.000				
5	1/14	01-01-96		BH - Banque de l'Habitat	1.290				

## MARCHÉ HORS - COTE LES ENCHERES

VALEURS	NOMINAL	DERNIERE TRANSACTION		COURS		NOMBRE DE TITRES	INTERMEDIAIRE	VALIDITE DE L'OFFRE	DATE DE NEGOCIATION
		COURS	DATE	PROPOSE	PRATIQUE				
<b>TRANSACTIONS PROGRAMMEES</b>									
<b>OFFRES AVEC CONTREPARTIE</b>									
Sté Industrielle Oléicole Sfaxienne - SIOS-ZITEX	10	22.000	14-08-2009	25.000		1 000	TVAL	30-10-2009	02-10-2009
<b>OFFRES SANS CONTREPARTIE</b>									
KARTHAGO AIRLINES	1	9.200	18-09-2009	9.200		22	SBT	30-10-2009	02-10-2009

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

### OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ « LES CIMENTS DE BIZERTE »

Il est porté à la connaissance du public et des Intermédiaires en bourse que pour s'introduire au marché principal des titres de capital de la Cote de la Bourse, la Société **LES CIMENTS DE BIZERTE** ouvre son capital social au public à hauteur de **20%** par augmentation de capital par voie de souscription publique -OPS- et qui sera réalisée aux conditions ci-après :

#### Admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché Principal de la Cote de la Bourse :

La Bourse a donné, en date du 07/08/2009, son accord de principe pour l'admission des actions de la société « Les Ciments de Bizerte » au marché principal de la cote de la Bourse.

#### • Décisions ayant autorisé l'opération:

Sur proposition du Conseil d'Administration réuni le 17/07/2009, et conformément à la décision de la CAREPP du 29/06/2009, l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société « Les Ciments de Bizerte » tenue le 05/08/2009 a approuvé le principe de l'ouverture du capital de la société et l'introduction de ses titres au marché principal de la cote de la Bourse de Tunis.

#### • Autorisation d'augmentation du capital:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé d'augmenter le capital social de la société « Les Ciments de Bizerte » de 35 237 830 dinars à 44 047 290 dinars par souscription en numéraire d'un montant de 8 809 460 dinars et l'émission de 8 809 460 actions nouvelles au prix d'émission de 11,500 dinars l'action, représentant un nominal de un (1) dinar et une prime d'émission de 10,500 dinars à libérer intégralement à la souscription.

#### • Droit préférentiel de souscription:

L'Assemblée Générale Extraordinaire réunie le 05/08/2009 a décidé de réserver l'intégralité de la souscription à l'augmentation de capital au public à l'occasion de l'introduction des titres de la société à la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

En conséquence de la décision de l'augmentation du capital social réservée au public, les anciens actionnaires renoncent à leurs droits préférentiels de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital. Cette renonciation se traduit par la suppression du droit préférentiel de souscription pour la totalité de l'augmentation du capital.

#### I- Présentation de la société:

**Dénomination :** « Les Ciments de Bizerte »

**Siège social :** Baie de Sebra – BP 53 – 7018 Bizerte

**Forme juridique :** Société Anonyme

**Date de constitution :** 01/11/1950

**Capital social :** 35 237 830 dinars divisé en 35 237 830 actions de nominal un (1) dinar entièrement libérées. L'AGE du 05/08/2009 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 10 dinars à 1 dinar.

**Objet social :** La société a principalement pour objet la fabrication, la vente et l'exportation des chaux, ciments et produits hydrauliques ou non et, généralement de tous produits concernant le bâtiment.

**Classification sectorielle selon l'ICB:** La société les Ciments de Bizerte fera partie des valeurs appartenant au supersecteur «Bâtiment et matériaux de construction».

#### 2- Période de validité de l'offre :

L'offre à prix ferme est ouverte au public du 10/09/2009 au 30/09/2009 inclus.

#### 3- Date de jouissance des actions :

Les actions nouvelles porteront jouissance à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2009.

#### 4- Prix de l'offre :

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

#### 5- Etablissements domiciliaires:

Tous les intermédiaires en Bourse sont habilités à recueillir, sans frais, les demandes de souscription d'actions de la société « Les Ciments de Bizerte » exprimées dans le cadre de la présente offre.

La somme relative à l'augmentation de capital sera versée au compte indisponible n°03 135 120 0321 046237 68 ouvert auprès de la Banque Nationale Agricole Succursale de Tunis.

#### 6- Mode de placement, modalités et délais de délivrance des titres:

L'opération proposée porte sur une offre à prix ferme de **8 809 460** actions nouvelles émises à l'occasion de l'augmentation du capital réservée au public, soit **20%** du capital social après réalisation de l'augmentation telle que décidée par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 05/08/2009.

Les actions offertes dans le cadre de la présente offre à prix ferme seront réparties en cinq catégories :

**Catégorie A :** 60% des actions offertes, soit 5 285 676 actions, seront réservées aux institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM (banques, assurances, SICAF, SICAR et les caisses de retraite) sollicitant au plus 2 202 364 actions, soit 5% du capital social après augmentation ;

**Catégorie B :** 15% des actions offertes, soit 1 321 419 actions, seront réservées aux OPCVM privés tunisiens (SICAV et FCP) ;

**Catégorie C :** 20% des actions offertes, soit 1 761 892 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions soit 0,5% du capital social après augmentation ;

**Catégorie D :** 4% des actions offertes, soit 352 378 actions, seront réservées aux personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions ;

**Catégorie E :** 1% des actions offertes, soit 88 095 actions, seront réservées au personnel de la Société « Les Ciments de Bizerte ».

Les demandes de souscription doivent être nominatives et données par écrit aux intermédiaires en Bourse. Ces demandes doivent préciser obligatoirement, le numéro de la demande de souscription, l'identifiant du mandataire (pour les non institutionnels), la date de dépôt, la quantité de titres demandée et l'identité complète du souscripteur.

L'identité complète du souscripteur comprend:

- Pour les personnes physiques majeures tunisiennes: le nom, le prénom et le numéro de la carte d'identité nationale ;

- Pour les personnes physiques mineures tunisiennes: le nom, le prénom, la date de naissance ainsi que le numéro de la carte d'identité nationale du père ou du tuteur légal ;

- Pour les personnes morales tunisiennes: la dénomination sociale complète et le numéro d'inscription au registre de commerce ;

- Pour les institutionnels : la dénomination sociale complète ainsi que le numéro d'inscription au registre de commerce, s'il y a lieu. Pour les Fonds Communs de Placement (FCP), il y a lieu d'indiquer l'identification des gestionnaires suivie de la dénomination du FCP. Pour les sociétés d'investissement à capital fixe, il y a lieu de faire suivre leur dénomination sociale par SICAF et les sociétés d'investissement à capital risque par SICAR.

Toute demande de souscription ne comportant pas les indications précitées ne sera pas prise en considération par la commission de dépouillement.

La demande de souscription doit porter sur un nombre d'actions qui ne peut être inférieur à dix (10) actions ni supérieur à 0,5% du capital social, soit 220 236 actions pour les non institutionnels et 5% du capital social, soit 2 202 364 actions pour les institutionnels. En tout état de cause, la quantité demandée par demande de souscription doit respecter la quantité minimale et maximale par catégorie.

Aucune règle d'antériorité n'est prévue dans la satisfaction des demandes de souscription reçues au cours de la période de validité de l'Offre à Prix Ferme.

Outre la demande qu'elle émet pour son propre compte, une même personne pourra émettre un maximum de:

- Trois (3) demandes de souscription à titre de mandataire d'autres personnes. Ces demandes doivent être accompagnées d'un acte de procuration dûment signé et légalisé ;

- Un nombre de demandes de souscription équivalent au nombre d'enfants mineurs à charge. Ces demandes doivent être accompagnées d'un extrait de naissance.

Tout acquéreur ne peut émettre qu'une seule demande de souscription, toutes catégories confondues, déposée auprès d'un seul intermédiaire en Bourse. En cas de dépôt de plusieurs demandes auprès de différents intermédiaires, seule la première par le temps sera acceptée par la commission de dépouillement.

En cas de demandes multiples reproduites chez un même intermédiaire, seule la demande portant sur le plus petit nombre d'actions demandées sera retenue.

Tout intermédiaire chargé du placement des titres est tenu au respect des dispositions énoncées précédemment. L'ensemble des documents cités ci-dessus devra être conservé pour être éventuellement présenté à des fins de contrôle.

#### 7- Modalités de paiement du prix:

Pour la présente offre, le prix de l'action de la société « Les Ciments de Bizerte » a été fixé à 11,500 dinars et ce, tous frais, commissions, courtages et taxes compris.

Le règlement des demandes de souscription par les donneurs d'ordre désirant souscrire à des actions de la Société Les Ciments de Bizerte dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme s'effectue au comptant auprès des intermédiaires en Bourse au moment du dépôt de la demande. En cas de satisfaction partielle de la demande de souscription, le solde sera restitué, sans frais, ni intérêts au souscripteur dans un délai ne dépassant pas les trois (3) jours ouvrables à compter du jour de la déclaration du résultat de l'Offre à Prix Ferme.

## DECISIONS ET AVIS DE LA BOURSE

## OFFRE A PRIX FERME - OPF - ET ADMISSION AU MARCHÉ PRINCIPAL DE LA COTE DE LA BOURSE DES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ «LES CIMENTS DE BIZERTE»

(SUITE)

**8- Mode de répartition des titres:**

Les actions offertes seront réparties en cinq catégories:

- 60% pour la catégorie A «les institutionnels privés tunisiens autres que les OPCVM», soit 5 285 676 actions ;
- 15% pour la catégorie B «les OPCVM privés tunisiens », soit 1 321 419 actions ;
- 20% pour la catégorie C «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 101 actions et au plus 220 236 actions», soit 1 761 892 actions ;
- 4% pour la catégorie D «les personnes physiques et/ou morales tunisiennes sollicitant au minimum 10 actions et au maximum 100 actions», soit 352 378 actions ;
- 1% pour la catégorie E «le personnel de la Société Les Ciments de Bizerte», soit 88095 actions.

Le mode de satisfaction des demandes de souscription se fera de la manière suivante :

- Pour les catégories A, B, C et E : les demandes de souscription seront satisfaites au prorata sur la base d'un taux d'allocation de chaque catégorie, déterminé par le rapport quantité offerte/quantité demandée et retenue. Le reliquat non servi sera réparti par la commission de dépouillement.
- Pour la catégorie D: les demandes de souscription seront satisfaites également par palier jusqu'à l'épuisement des titres alloués à cette catégorie. Les paliers de satisfaction seront fixés par la commission de dépouillement.

En cas d'excédent de titres offerts non demandés par une catégorie, le reliquat sera affecté en priorité à la catégorie A puis à la catégorie B puis à la catégorie C puis à la catégorie D puis à la catégorie E.

**9- Transmission des demandes et centralisation à la Bourse:**Les intermédiaires en bourse établissent, **par catégorie**, les états de demandes de souscription reçues de leurs clients dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, selon les modèles des états établis par la Bourse, indiquant le numéro de la demande de souscription, la date de dépôt de la demande de souscription, l'identité complète des donneurs d'ordres, **telles que précisées ci-dessus**, la quantité demandée par acquéreur, le nombre total de donneurs d'ordres; le nombre total de titres demandés par intermédiaire.

Les états des demandes de souscription doivent être accompagnés d'un support magnétique (CD ou clé USB) comportant les mêmes données.

Ces états doivent être signés par la personne habilitée et comporter le cachet de la société d'intermédiation. En cas de discordance entre le contenu du support informatique et l'état écrit, seul l'état écrit fait foi.

Les intermédiaires en bourse devront transmettre à la BVMT, sous plis fermés, l'état des demandes de souscription et les supports informatiques au plus tard le **vendredi 02 octobre 2009 à 17h00**.**Les modèles des états des demandes de souscription sont mis, par la Bourse, à la disposition des intermédiaires en bourse.**

La centralisation des demandes de souscription transmises par les intermédiaires en bourse est effectuée par le bureau d'ordre de la Bourse sis au Centre Babel -Montplaisir. Un récépissé horodaté est remis à l'intermédiaire déposant. Aucun autre mode de transmission ne sera accepté par la Bourse, en particulier les envois par fax.

**10-Ouverture des plis et dépouillement :**Les états relatifs aux demandes de souscription donnés dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme seront communiqués sous plis fermés par le bureau d'ordre central de la Bourse, **le lundi 05 Octobre 2009**, à la Commission de dépouillement composée de représentants du CMF, de l'AIB, de la BVMT, de BNA Capitaux, intermédiaire en Bourse chargé de l'opération, et en présence du commissaire du gouvernement auprès de la BVMT. La commission procédera au dépouillement des états, affectera les quotas et établira un procès-verbal à cet effet.**11-Déclaration des résultats:**

Dès la réalisation de l'opération de dépouillement des demandes de souscription données dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, le résultat de l'offre fera l'objet d'un avis qui sera publié sur les Bulletins Officiels de la BVMT et du CMF précisant la suite donnée à l'offre.

**12-Règlement des capitaux et livraison des titres :**

Au cas où l'offre connaîtra une suite favorable, la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis communiquera à chaque intermédiaire l'état détaillé de ses demandes de souscription retenues et la quantité attribuée à chacun d'eux.

Les actions de la société «Les Ciments de Bizerte» sont inscrites sur les comptes de la STICODEVAM depuis le 23/07/2009 sous le code ISIN TN0007350010, les opérations de règlement et de livraison seront assurées par cette dernière.

Le registre des actionnaires sera tenu par la BNA Capitaux - intermédiaire en Bourse.

**13- Cotation des titres:**

La date de démarrage de la cotation des titres sur le marché principal de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis fera l'objet d'un avis qui sera publié sur le bulletin officiel de la BVMT.

Toutefois, la cotation des actions nouvelles ne commencera qu'après l'accomplissement des formalités juridiques de l'augmentation de capital. Ainsi, les actions nouvelles ne seront cessibles et négociables qu'après la publication d'un avis sur le bulletin officiel de la BVMT.

Un prospectus d'Offre à Prix Ferme -OPF- et d'admission au marché principal de la cote de la Bourse visé par le Conseil du Marché Financier sous le numéro 09-0663 du 24 août 2009, est mis à la disposition du public sur les sites Internet du CMF ([www.cmf.org.tn](http://www.cmf.org.tn)) et de la Bourse ([www.bvmt.com.tn](http://www.bvmt.com.tn)).**PROJET D'OFFRE PUBLIQUE DE RETRAIT - OPR - ET SUSPENSION DE LA COTATION DE LA SOCIÉTÉ PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**Le Conseil du Marché Financier -CMF- a été saisi d'une demande de lancement d'une Offre Publique de Retrait -OPR- sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -**.

Par cette demande, les sociétés Palm Beach Gestion S.A. et Palm Beach Djerba Palace S.A. agissant de concert avec des personnes physiques et morales, détenant ensemble 99,29% des actions ordinaires de la société Palm Beach Hôtels Tunisia et 90,84% de la totalité des actions à dividende prioritaire sans droit de vote, entend lancer une OPR visant l'acquisition des actions ordinaires et des actions à dividende prioritaire sans droit de vote qu'ils ne détiennent pas au capital de ladite société et ce, dans le cadre des dispositions de l'article 173 du Règlement Général de la Bourse.

A la demande du CMF, la cotation sur les titres émis par la société **PALM BEACH HOTELS TUNISIA - PBHT -** est suspendue à partir du mardi 30 juin 2009.**DEPÔT D'UN PROJET D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT -OPA- PORTANT SUR LES ACTIONS DE LA SOCIÉTÉ FINANCIÈRE D'INVESTISSEMENT -SOFI SICAF-**

Le Conseil du Marché Financier a été saisi d'une demande de lancement d'une offre publique d'achat - OPA - visant 57 333 actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - représentant 5,73% de son capital social, déposée par Maxula Bourse, intermédiaire en bourse.

L'initiateur de ce projet est Mr Tabbane Noureddine agissant de concert avec un groupe d'actionnaires détenant ensemble 94,27% du capital de ladite société.

A la demande du CMF, la cotation sur les actions de la Société Financière d'Investissement - SOFI SICAF - est suspendue à partir du lundi 14 septembre 2009.

**INTRODUCTION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE**

L'emprunt Hannibal Lease 2009-1 a été admis à la cote de la Bourse le 25/09/2009 et il sera négociable en Bourse à partir du 30/09/2009. Les principales caractéristiques de l'emprunt précité sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Interm. chargé	Code ISIN	Mném	Libellé	Taux d'intérêt brut en %	Durée	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Nombre d'obligations	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance
HL 2009-1	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310030	HL91F	HL0814 5,75%AP5	5,75	5	100	AP	78 600	7.860	07/08/2009	07/08/2010	07/08/2014
HL 2009-1	Hannibal Lease	MAC SA	TN0007310048	HL91V	HL0814 T+1,5%AP5	TMM+1,50%	5	100	AP	121 400	12,140	07/08/2009	07/08/2010	07/08/2014

**Rappel du mode de cotation:**

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclusif.

**ADMISSION D'EMPRUNTS AU MARCHÉ OBLIGATAIRE DE LA COTE DE LA BOURSE**

Les emprunts CIL 2009-2, BTE 2009 et Meublutex 2008 ont été admis à la cote de la Bourse le 25/09/2009 et la date d'introduction sur le NSC sera fixée ultérieurement. Les principales caractéristiques des emprunts précités sont exposées dans le tableau ci-après:

Libellés de l'emprunt	Emetteur	Inter. chargé	Taux d'intérêt brut en %	Durée en années	Nominal en Dinars	Mode d'Amortissement	Montant Souscrit en MD	Date de jouissance	1ère Échéance	Dernière Échéance	Garantie
CIL 2009-2	Compagnie Internationale de Leasing	CGI	5,375% & TMM+0,75%	5	100	AP	20,0	15/09/2009	15/09/2010	15/09/2014	
BTE 2009	Banque de Tunisie et des Emirats	BNA Capitaux	5,25%	10	100	AP	50,0	15/09/2009	15/09/2010	15/09/2019	
Meublutex 2008	Meublutex	Amen Invest	5,40%	7 dont 2 franchise	100	AP	10,0	28/08/2009	28/08/2010	28/08/2016	BH:BIAT;BTE; Attijari; BNA; BTL; ATB

**Rappel du mode de cotation:**

Il est rappelé qu'en application de la réglementation en vigueur, les valeurs admises au marché obligataire sont cotées en pourcentage du nominal et au pied du coupon, c'est-à-dire sans le coupon couru. Etant précisé que ce dernier est calculé, le jour de négociation, entre la date incluse du dernier paiement et la date de dénouement exclusif.

## AVIS DES SOCIETES

### COMMUNIQUE DE LA BANQUE ATTIJARI DE TUNISIE - ATTIJARI BANK -

Le Conseil d'Administration de la Banque Attijari de Tunisie -Attijari bank lors de sa réunion du 10 septembre 2009 a décidé de convoquer très prochainement les actionnaires de la banque en Assemblée Générale Extraordinaire à laquelle il sera proposé l'augmentation du capital social de la Banque Attijari de Tunisie -Attijari bank pour le porter de 150.000.000 Dinars à 168.750.000 Dinars par l'émission de 3.750.000 nouvelles actions à souscrire en numéraire et à libérer totalement lors de la souscription au prix d'émission de 15 Dinars, composé de 5 Dinars de nominal et 10 Dinars de prime d'émission.

D'autre part et conformément à l'article 344 du code des sociétés commerciales, l'Assemblée générale extraordinaire convoquée aura à décider une augmentation complémentaire du capital social à réaliser en 2012, soit à l'échéance de la conversion des obligations « OCA Attijari bank 2006 » en actions Attijari bank. Cette augmentation complémentaire du capital social sera assortie des mêmes caractéristiques que celles de l'augmentation principale. Elle sera réservée aux porteurs des obligations « OCA Attijari bank 2006 » qui auront opté pour la conversion à l'échéance en 2012 et qui, en outre, auront demandé à souscrire des actions nouvelles à émettre dans le cadre de ladite augmentation complémentaire du capital.